



Saint-Marcel / Courbevoie / Jeumont / Rugles / Lyon
Romans / Chalon/Sully / Paimboeuf / Jarrie / Uginé
Maubeuge / Montbard / Le Creusot / Montreuil / Grenoble



COMPTE RENDU DU CSEC - 25 FÉVRIER 2026

Les élus **CFDT** au **CSEC** vous restituent l'actualité partagée lors de la réunion du 25 février dernier.

Sous la présidence de Grégoire Ponchon, l'ordre du jour portait sur l'actualité du Président, le projet de reprise d'actifs de fonderie, le recueil d'avis sur le projet "Iliade", les évolutions au sein de Framatome Belgium, la mise à jour du code éthique et conformité, la restitution de l'enquête "My EDF".



➔ Les chiffres clés

A fin janvier 2026 :

- Sécurité :
 - TF1 0,44 (obj. 0,5) et 0,49 avec entreprises ext.
 - TF2 2,18
 - Obj. - de 2 AAA/mois
- Lead Time :
 - Bonne dynamique obj. + de 50 victoires en 2026
- RH :
 - 207 nouveaux recrutements dans le monde dont 133 en France
 - Obj. fin 2026 : 2500

➔ Framatome continue de sécuriser ses approvisionnements

Dans le contexte de relance du nucléaire, **Framatome** travaille à sécuriser la fabrication de pièces critiques nécessaires aux EPR.



La Direction Générale envisage de participer à la reprise de la fonderie Hachette & Driout, actuellement en faillite. La stratégie s'appuierait sur un partenariat avec l'industriel britannique Paralloy, déjà propriétaire de la fonderie Manoir France depuis 2024. Le projet prévoit de prendre une participation minoritaire dans Manoir France, ce qui permettrait à Paralloy de reprendre les activités d'Hachette & Driout tout en sécurisant les investissements nécessaires sur les activités nucléaire et Défense.

Si l'opération se concrétise dans les prochains mois, **Framatome** renforcerait son influence sur deux des trois fonderies françaises produisant des composants critiques pour le nucléaire notamment.

Pour la **CFDT**, cette opération montre l'importance stratégique de la filière industrielle française pour accompagner la relance du nucléaire. Elle souligne aussi la nécessité de préserver les savoir-faire industriels et les emplois dans les territoires.

La **CFDT** restera vigilante sur plusieurs points :

- La pérennité des emplois et des sites industriels,
- Le maintien des compétences et des investissements en France,
- Les conditions sociales pour les salariés concernés par ces restructurations.

"La relance du nucléaire doit s'accompagner d'une véritable politique industrielle et sociale, garantissant à la fois la souveraineté industrielle et l'avenir des salariés de la filière."

➔ Résultat Financier 2025 Framatome



Une activité en forte hausse...

Framatome a publié ses résultats financiers pour l'année 2025, qui confirment une activité en forte progression dans le contexte de relance du nucléaire en France et dans le monde.

Le chiffre d'affaires atteint 5,4 milliards d'euros, soit +15,5 % par rapport à 2024.

L'EBITDA atteint 665 millions d'euros, en hausse de +6,7 %. Les prises de commandes s'élèvent à près de 5,9 milliards d'euros, ce qui confirme un carnet de commandes solide pour les années à venir. Cette croissance est portée par :

- Le développement des projets EPR en France et au Royaume-Uni,
- L'augmentation des activités de maintenance et de services sur le parc nucléaire existant, notamment en Amérique du Nord,
- Les livraisons de combustible,
- Les activités d'instrumentation et de contrôle-commande.

Plusieurs étapes importantes ont également marqué l'année 2025 :

- L'EPR de Flamanville 3 a atteint 100 % de puissance en décembre 2025,
- L'avancement des chantiers Hinkley Point C au Royaume-Uni,
- La poursuite des fabrications pour les futurs réacteurs EPR2, notamment dans les usines du Creusot, de Saint-Marcel et de Chalon.

Dans ce contexte de croissance, **Framatome** poursuit ses investissements industriels en France pour augmenter les capacités de production et accompagner les futurs programmes nucléaires, en 2025 cela représente 642 millions d'euros.

L'année 2025 se termine donc avec un niveau de Cash-flow à 49 millions d'euros (en intégrant les acquisitions), cela représente une surperformance par rapport au budget.

Pour la **CFDT**, ces résultats confirment le rôle stratégique de nos activités et de nos savoir-faire dans la relance du nucléaire. Ils posent aussi la question du partage de la valeur créée, des conditions de travail et des moyens humains et industriels nécessaires pour répondre durablement à cette montée en charge.

➔ BU PCM - Cadeaux & Invitations



Enfin, la BU PCM et la Supply Chain ne seront plus traitées différemment des autres BUs, la Direction harmonise les règles applicables pour les cadeaux et les invitations. Nous retrouvons donc un fonctionnement rationnel où les cadeaux publicitaires ne sont plus un problème.

Prochainement une instruction va paraître précisant les modalités suivantes :

L'intégralité des cadeaux/invitations doit faire l'objet :

- d'une autorisation managériale
- d'une déclaration dans DECI (outil mis à disposition par EDF)

Exceptions :

- cadeaux publicitaires de faible valeur (stylos, tasse, carnet, etc.)
- cadeaux partageables en équipe et de valeur modeste (ex. boîte de chocolats)
- repas d'affaires d'un montant raisonnable

Pour les repas d'affaires : rappel exprès de l'interdiction des invitations en période d'appel d'offres (invitation de clients ou par des fournisseurs) sauf restaurant d'entreprise ou circonstances particulières.

➔ Si circonstances particulières, il faut une autorisation managériale et une déclaration.



➔ Lettre Ouverte à JB. VILLE

La **CFDT** s'attache chaque année, en NAO, à négocier un budget dédié aux primes exceptionnelles au sein de **Framatome**, dont l'objectif est de valoriser les contributions individuelles et de reconnaître l'engagement des salariés. Dans une lettre ouverte, la **CFDT** revendique :

- De revaloriser le plafond de la prime collective à 550 €, afin de renforcer son caractère motivant et sa cohérence avec les dispositifs existants dans d'autres entités du groupe.
- Adapter les indicateurs de performance, afin qu'ils soient plus atteignables, progressifs et réellement mobilisateurs pour les équipes.
- Clarifier les modalités de distribution des primes individuelles, afin d'apporter davantage de transparence et de lisibilité aux salariés.





**Saint-Marcel / Courbevoie / Jeumont / Rugles / Lyon
Romans / Chalon/Sully / Paimboeuf / Jarrie / UGINE
Maubeuge / Montbard / Le Creusot / Montreuil / Grenoble**



COMPTE RENDU DU CSEC - 25 FÉVRIER 2026



➡ Restitution de l'enquête Pulse - My EDF

Des salariés engagés mais des alertes à ne pas ignorer...

Le sondage MyEDF Groupe 2025, auquel près de 87 % des salariés **Framatome** ont participé (83 % chez **EDF**), montre une nouvelle fois un niveau d'engagement très élevé des salariés.

Les résultats confirment l'attachement des équipes à leur entreprise :

- 90 % des salariés se disent fiers de travailler chez **Framatome**.
- 87 % recommanderaient l'entreprise comme employeur.
- 82 % d'indice d'engagement, un niveau record.

Ces chiffres traduisent avant tout le professionnalisme et l'implication des salariés qui font chaque jour la réussite de **Framatome** et du groupe **EDF**.

Le sondage met également en évidence plusieurs points positifs : une perception globalement favorable du management de proximité, des conditions de travail jugées satisfaisantes pour une majorité de salariés, ainsi qu'une confiance importante dans l'avenir de l'entreprise.

Cependant, derrière ces résultats globalement positifs, plusieurs signaux d'alerte remontent clairement des réponses et des verbatims des salariés.

De nombreux collègues évoquent une pression croissante liée à la charge de travail et aux ressources humaines parfois insuffisantes. Les équipes font face à des exigences de performance élevées, dans un contexte de forte croissance des activités.

Le climat dans certaines équipes apparaît également plus tendu, et les salariés expriment des attentes fortes concernant :

- Le renforcement des effectifs,
- La simplification des processus,
- Une meilleure clarté dans les transformations en cours,
- L'amélioration des outils informatiques,
- Et une reconnaissance plus visible du travail réalisé.

Ces résultats doivent être entendus par la Direction. Si l'engagement des salariés reste élevé, il ne peut être considéré comme acquis. Il repose sur des équipes qui s'investissent fortement mais qui attendent des moyens, de la clarté et de la reconnaissance.

Pour la **CFDT**, ces résultats confirment la nécessité de rester vigilants sur les conditions de travail, les effectifs et l'accompagnement des transformations en cours.

L'engagement des salariés est une richesse pour l'entreprise, encore faut-il lui donner les moyens de durer.

➡ Avis CFDT sur le projet ILIADE

Les élus **CFDT** prennent acte du projet ILIADE visant à créer une co-entreprise entre Framatome Healthcare et IBA pour développer et industrialiser la production d'Astate-211, radioisotope prometteur dans le traitement ciblé de certains cancers.

La co-entreprise serait détenue à 50,1 % par Framatome SAS et 49,9 % par IBA.

Les apports respectifs reposent sur :

- **Framatome Healthcare** : expertise nucléaire, maîtrise industrielle, expérience du Lu-177, apport financier ;
- **IBA** : savoir-faire technologique dans les cyclotrons et accélérateurs de particules, fourniture d'équipements stratégiques, apport financier.

Le modèle économique prévoit :

- Un site pilote à Nantes ;
- Une réplique aux États-Unis ;
- Puis un déploiement progressif d'un réseau de production en Europe et en Amérique du Nord.

Nous considérons que ce projet s'inscrit dans une stratégie pertinente de diversification et de valorisation des compétences nucléaires de **Framatome** au service de la santé. Mettre l'expertise industrielle du Groupe au bénéfice de la médecine nucléaire constitue, pour la **CFDT**, une orientation positive et porteuse de sens.

Le choix d'implanter le site pilote à Saint-Herblain, avec une mise en production prévue en 2028 et la création d'emplois qualifiés, va dans le sens du développement industriel sur le territoire et de souveraineté.

Dans un contexte où la dépendance étrangère en matière pharmaceutique interroge fortement notre souveraineté industrielle, ce projet représente, à son échelle, mais de manière concrète, une avancée positive pour redonner à la France une place dans la production de traitements innovants.

Cependant, les élus **CFDT** resteront vigilants sur plusieurs points :

- La maîtrise des engagements financiers et les conditions de financement des phases ultérieures de déploiement ;
- La gouvernance de la co-entreprise et le maintien d'un pilotage stratégique fort par Framatome ;
- Les conditions sociales associées à la montée en charge (emplois, compétences, conditions de travail) ;
- Le respect strict des exigences réglementaires et de sûreté.

Les élus **CFDT** soutiennent le développement de **Framatome Healthcare**, sous réserve que ce projet s'inscrive dans une trajectoire économiquement solide, socialement responsable et industriellement maîtrisée. Les élus **CFDT** votent donc favorablement à ce projet.

➡ Framatome Belgique

À peine 2 ans après sa création, notre filiale Belge est en difficulté. En effet, le gouvernement belge ayant décidé de sursoir en partie à sa sortie du nucléaire en prolongeant la durée de vie de 2 de ses 5 réacteurs, cela a induit des difficultés à recruter des profils issus des fournisseurs et exploitants.

Par ailleurs, les nouvelles règles américaines concernant les activités de supports aux parcs nucléaires de par le monde, couplées à l'arrêt d'activité initialement attendu par le démantèlement du parc belge, ont contraint **Framatome Belgium** à redéfinir son périmètre. Les salariés de l'entité ont donc été invités à se repositionner sur d'autres sites **Framatome**.

La direction indique vouloir conserver cette filiale mais avec des ressources dédiées réduites, et étudie les marchés pour envisager la suite.

La **CFDT** regrette de ne pas avoir eu d'information en amont de ces décisions de réduction des effectifs et de voir partir des compétences que nous n'avons pas été en capacité de repositionner en interne.



Prochaines dates

- **CSEC** :
 - 25 mars 2026 Lyon
- **CSEC Inter-filiales France** :
 - 26 mars 2026 Lyon

